Chorale du Touvet – Année 2022-2023

*Réunion CA – 29 juin 2023 à 19h*

Le CA s'est réuni ce jour à 19h à la maison des associations.

**Etaient présents :** Denis Chaboud, Michel Hélin, J-Louis Brun, Jo Lehmann, Yvette Laforge, Béatrice Henno, Valérie Frank,

Absents : Aude Moussy, Jacqueline Bigotte, Gilles Repiton Preneuf, Laurent Emery, Catherine Jourdain

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

**Ordre du jour :**

- Rémunération d'Aude, chef de choeur

- calendrier des concerts pour 2023-2024

- modification du règlement intérieur

- bilan financier des festivités de l'anniversaire des 40 ans

- questions diverses

**- 1 - Rémunération de la chef de chœur :**

Rappelons que Aude n'est pas salariée de la chorale, mais prestataire de service.

Elle a demandé l'année dernière une augmentation de sa rémunération. Après en avoir débattu, le CA avait accepté l'an dernier une augmentation progressive et raisonnable, étalée sur plusieurs saisons.

Pour la saison 2022-2023, la rémunération était fixée à 45 € par heure pour les répétitions et à 250 € par concert.

Par un message whatsapp du 16 mai dernier, confirmé et précisé lors d'une réunion le 26 juin, Aude nous a fait savoir qu'elle souhaitait dorénavant une rémunération de 66 € par heure pour les répétitions et de 300 à 400 € par concert, ce qui correspond à la rétribution que lui verse la chorale de La Terrasse. Le CA en a longuement débattu et chaque membre présent a pu exprimer son point de vue. Une majorité a estimé que cette augmentation de plus de 40% était un peu brutale et aurait mérité d'être un peu plus étalée. Mais on a bien compris que le tarif n'était pas négociable et personne, au CA et probablement dans l'ensemble de la chorale, ne souhaitant le départ de notre chef de chœur, le CA a décidé de répondre favorablement à la demande d'Aude.

Le CA a bien conscience que cela nous mettra en difficulté sur le plan budgétaire et a donc décidé de passer la cotisation des choristes de 100 à 120 €. C'est un effort significatif demandé aux choristes, mais c'est indispensable.

Denis s'est en effet livré à un rapide calcul et à une évaluation de nos dépenses et recettes de fonctionnement suite à cette augmentation : il apparait très clairement que, même avec une augmentation de 20 € de la cotisation, nous serons encore déficitaire:

Il nous faudra donc trouver de nouveaux financements (Sponsoring, nouvelles subventions, augmantation du tarif des entrées aux concerts etc…), ou, à défaut, puiser dans nos réserves.(ce qui n'est pas une solution durable).

**- 2 - Calendrier des concerts pour 2023-2024 :**

Le président précise le calendrier :

- le 30 septembre, concert confirmé à ND de La Salette

- le 18 novembre : nous sommes sollicités par la chorale "coup de chœur" à Chambery et aussi par "La Chantarine" à Theys pour participer à l'un de leur concert. Nous leur proposerons cette date.

- le 16 décembre : concert de noël avec les Grappashows au Touvet

- le 10 février ou le 6 avril : date et lieu à fixer pour Rock en chœur

- le 23 mars : concert Queen pour celles et ceux qui se sont inscrits

- les 8, 9 et 10 mai : voyage prévu en Ardèche : ce voyage était initialement prévu en 2020 et annulé pour cause de Covid. Denis s'est renseigné et la Maison familiale rurale qui devait nous héberger est disponible à ces dates . Coût de l'hébergement : 51 € par personne. Le montant des autres frais (transport et restauration) n'est pas établi à ce jour. Il faudra prochainement (et au plus tard lors de l'AG de fin août) faire une enquête auprès des choristes pour connaître le nombre de choristes partants pour ce voyage avant d'avancer dans l'organisation.

- le 8 juin : lieu à trouver . Jo fait observer qu'à part le concert du 16 décembre qui est surtout celui des enfants des Grappashows, aucun concert n'est prévu au Touvet et que si on ne trouve pas d'autre lieu on pourrait opportunément envisager de le faire chez nous.

- le 6 juillet : pourquoi pas chanter à Prapoutel, comme nous l'avons déjà fait ?

**- 3 - Modification du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur en vigueur stipule que la participation au chœur d'hommes I Caprini est possible sans participer aux activités de la chorale complète. A la demande de Didier, qui souhaite arrêter I Caprini mais rester à la chorale, le CA décide d'ajouter qu'il sera aussi possible, à l'inverse, de participer aux activités de la chorale sans prendre part au chœur d'hommes I Caprini.

La rédaction de la dernière ligne du titre 2 du règlement sera donc la suivante :" La participation au chœur d'hommes est possible sans participer aux activités de la chorale complète et vice-versa."

**Par ailleurs, le CA tient à rappeler à tous les choristes que le règlement stipule que "chaque choriste s'engage à être assidu aux répétitions".**

**- 4 - Bilan financier des festivités de l' anniversaire pour les 40 ans :**

Ayant été absente ces dernières semaines, Yvette n'a pas eu le temps de faire le bilan définitif. Celui-ci sera donc communiqué aux choristes lors de la prochaine AG**.**

**- 5 - Questions diverses :**

- Rappel à propos du calendrier de la chorale :

**- le dimanche 27 août à partir de 17 heures : Assemblée générale au Local du Club de Rugby au Stade**, suivi d'un apero- buffet.

Une convocation sera envoyée aux choristes par mail en temps voulu.

Lors de cette assemblée générale on procèdera , comme d'habitude, à un vote pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration .

Marco n'en étant plus membre, son poste sera à pourvoir.

Idem pour le poste de Jo qui est démissionnaire.

Les mandats d'Yvette et de Laurent arrivent à terme : Yvette est candidate pour un nouveau mandat. Laurent n'a pas fait connaître sa position à ce jour.

Les choristes sont invités à réfléchir à leur éventuelle candidature.

- le 9 septembre aura lieu le forum des associations : nous aurons besoin de quelques personnes pour installer le stand et tenir la permanence. Jo lancera un appel aux choristes en temps voulu.

Fin de la réunion à 21 h.